

L'EDUEN

BULLETIN TRIMESTRIEL

de la

Société d'Histoire Naturelle d'Autun

Fondée le 1^{er} Avril 1886

Reconnue d'utilité publique le 15 Mai 1895

ADRESSES

- a) **Administration et Rédaction de « L'Eduen » :**
Directeur-Gérant : 25, rue des Eduens, Autun (Tél. 463).
- b) **Correspondances et envois à la Société :**
Secrétaire général : M. J. de LA COMBLE, 19, rue St-Antoine, Autun.
Secrétaire adjoint : M^{me} JAY, 23, avenue de la Gare, Autun (Tél. 48).
Trésorier : M. HUDELLET, 16, avenue de la Gare, Autun (Tél. 20).

COTISATIONS POUR 1958

Membres titulaires, par an minimum 200 fr.
Membres à vie, versement minimum de . . . 2.000 fr.
Membres bienfaiteurs, versement minimum de . 5.000 fr.

Toutes les cotisations sont à remettre au trésorier ou à verser au compte de chèques postaux du Crédit Lyonnais, Agence d'Autun. (C.C.P. Dijon 1673-89).

Le MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE, actuellement Place d'Hallen-court, étant en instance de transfert, ne peut être ouvert au public.

VINS FINS DE BOURGOGNE

Chanson Père & Fils

PROPRIÉTAIRES ET NÉGOCIANTS A BEAUNE

Maison fondée en 1750

OPTIQUE
du **THÉÂTRE**

P. VANDELLE

2, Avenue de la Gare. (Tél. 799)

OPTIQUE ET SURDITÉ

CRÉDIT LYONNAIS
AUTUN

Toutes Opérations de Banque
— et de Bourse —

Groupe des « Urbaine »

André TISSERANT

Assurances

12, Rue Bernard-Renault
AUTUN ——— Tél. 469

Boucherie — Charcuterie

P. MACHIN

20, Avenue de la Gare. - Tél. 433

Spécialité de Saucissons secs

Pour tous vos achats :

LIBRAIRIE NOUVELLE

17, Avenue de la Gare,
AUTUN (Téléphone 323)

Le Fleuriste en Renom...

Maison MEISTER

35, Rue aux Cordiers,
AUTUN (Téléphone 185)

Auberge de la Bourgogne
CAFÉ - RESTAURANT

ô. Lévêque

39-40, Place du Champ
AUTUN — Tél. 424

BOULANGERIE - PATISSERIE

FICHOT Eugène

SPÉCIALITÉ
CROISSANTS et BRIOCHES

6, Rue Saint-Christophe. — Tél. 319

LE CONFORT 1958

C'est le Confort par le **GAZ**

CUISINE — EAU CHAUDE

Pour tous renseignements, s'adresser à **GAZ DE FRANCE**

Bulletin Trimestriel
de la
Société d'Histoire Naturelle d'Autun

Exposition de Sciences Naturelles
Compte rendu général

La présentation des collections et des récoltes de l'année a eu lieu les 19 et 20 octobre, dans la salle des sports de l'Ecole Militaire Préparatoire. Comme pour les années précédentes, la Société d'Histoire Naturelle a reçu une aide précieuse des Administrations et des Groupements scientifiques de notre région, notamment auprès du Commandant et des Cadres de l'E.M.P., de l'Inspecteur Primaire et des Membres de l'Enseignement, du Chef du Service des Recherches et des Ingénieurs du Commissariat à l'Energie Atomique.

Une nouvelle organisation de la vaste salle d'exposition permettait une meilleure circulation auprès des tables sur lesquelles étaient classés les échantillons minéralogiques ainsi que les collections et élevages particuliers. L'ensemble était décoré par une garniture florale fournie par les Etablissements Schelker et composée de *Coléus*, *Dracœna* et *Bégonias* ayant conservé leurs jolies teintes malgré l'arrière-saison.

La récolte de champignons, effectuée dans la campagne environnante, avait été plus heureuse que celle de l'an dernier et permettait de présenter plus de 200 espèces. Nous citerons seulement celles qui ont figuré pour la première fois à l'exposition d'Autun :

Amanita citrina (Roques ex. Schaeffer) var. *alba* Price; *Lepiota acutesquamosa* (Weinmann) Gillet; *Melanoleuca vulgaris* Patouillard; *Rhodopaxillus nudus* (Fries ex. Bulliard) R. Maire var. *lilaceus* (Quelet 1888) Konrad et Maublanc; *Clitocybe maxima* (Fries ex. Gaertner et Meyer); *Clitocybe gilva* Fries; *Russula rosea* Schaeffer; *Entoloma madidum* Fries; *Cortinarius fulmineus* Fries; *Cortinarius isabellinus* Batsch; *Cortinarius ura-ceus* Fries; *Gomphidius viscidus* Fries ex. Linné; *Gomphidius glutinosus* Fries ex. Schaeffer; *Sancodon imbricatum* (Fries ex. Linné) Quelet; *Clavaria corniculata* Schaeffer; *Bovista plumbea* Persoon; *Peziza umbrina* Boudier; *Flammula penetrans* Fries.

Dans la science de la mycologie, signalons encore la présentation d'une mâchoire de bovidé, déformée par l'*actinomycète*, champignon microscopique qui provoque chez certains animaux herbivores, et parfois chez l'homme, une maladie infectieuse appelée actinomycose.

En géologie, la collection importante du vicomte de Chaignon a permis d'exposer de beaux échantillons des principales ROCHES du Morvan et de l'Autunois classées en 3 catégories. Ce sont les ROCHES SÉDIMENTAIRES : galets, grès, brèches,

argiles, schistes, ardoises, calcaires, silex, gypse, houille, lignite; les ROCHES ÉRUPTIVES : granite, granulite, pegmatite, diorite, obsidiennes; les ROCHES CRISTALLOPHYLLIENNES, qui sont intermédiaires entre les deux catégories précédentes; elles sont composées de quartz et de mica avec ou sans feldspath : gneiss, micaschistes.

Une table spéciale était réservée au Commissariat à l'Energie Atomique. Les organisateurs de ce stand avaient pour but de faire connaître la situation des GITES URANIFÈRES du Morvan, de donner une idée des méthodes employées et de montrer quelques échantillons caractéristiques.

Sur un tableau de 4 m² figuraient les principaux gisements par rapport à Autun et Château-Chinon. Sur ce plan, près de chaque chantier, était disposée une photo en couleurs illustrant une phase caractéristique de la prospection et de l'exploitation.

Étaient ainsi représentés : la PROSPECTION GÉNÉRALE par une équipe de radioprospection disposant de gammamètres; les FOUILLÉS : prélèvement de minerai dans une tranchée; les SONDAGES : sondeuse Craelius X. F. en action; les TRAVAUX MINIERS : vue générale d'un carreau de mine.

Les échantillons exposés provenaient soit de fouilles, soit de travaux miniers. Les premiers étaient caractéristiques des indices de surface riches en produits secondaires — autunite et chalcopite (phosphates hydratés d'U). Les seconds montraient la pechblende massive (oxyde d'Uranium) et ses produits d'altération (gummite).

Trois échantillons sciés et polis offraient la coupe d'un filon uranifère avec sa gangue dans un granite écrasé, faciès très courant dans le Morvan.

Le stand ornithologique complétait l'exposition des pièces de notre musée; il était occupé, cette année, par les oiseaux de la division des ECHASSIERS, comprenant 70 sujets capturés en Saône-et-Loire et naturalisés par le Docteur de Montessus de Ballore, dont la collection est unique en France.

La place réservée aux élevages et aux études biologiques était principalement occupée par la cage avec bassin miniature des MYOPOTAMES COYPOUX, provenant du parc de la Ferrière; ces « myocastors » étaient présentés par leur propriétaire. A proximité, un Castor naturalisé, *Castor fiber* L., permettait de faire la comparaison entre ces deux rongeurs de contrées différentes constituant la famille des Castoridés.

D'autres cages renfermaient des animaux sauvages présentés par nos naturalistes biologistes.

Les principaux libraires de la ville ont exposé de nombreux livres de sciences susceptibles d'intéresser les élèves de tous âges.

Cette exposition 1958, visitée par un nombreux public, doit son succès à ceux de nos collègues qui ont participé avec dévouement à son organisation, principalement Mlle BOYER, MM. BOURILLOT, BUISSON, de la COMBLE, DAVID, HUDELLET, JAULT, LACOMME, MAGRANVILLE, SAILLY, SCHELKER, SOUBIGOU, ainsi que les librairies Eduenne, Lucotte, Koël.

LE PRÉSIDENT.

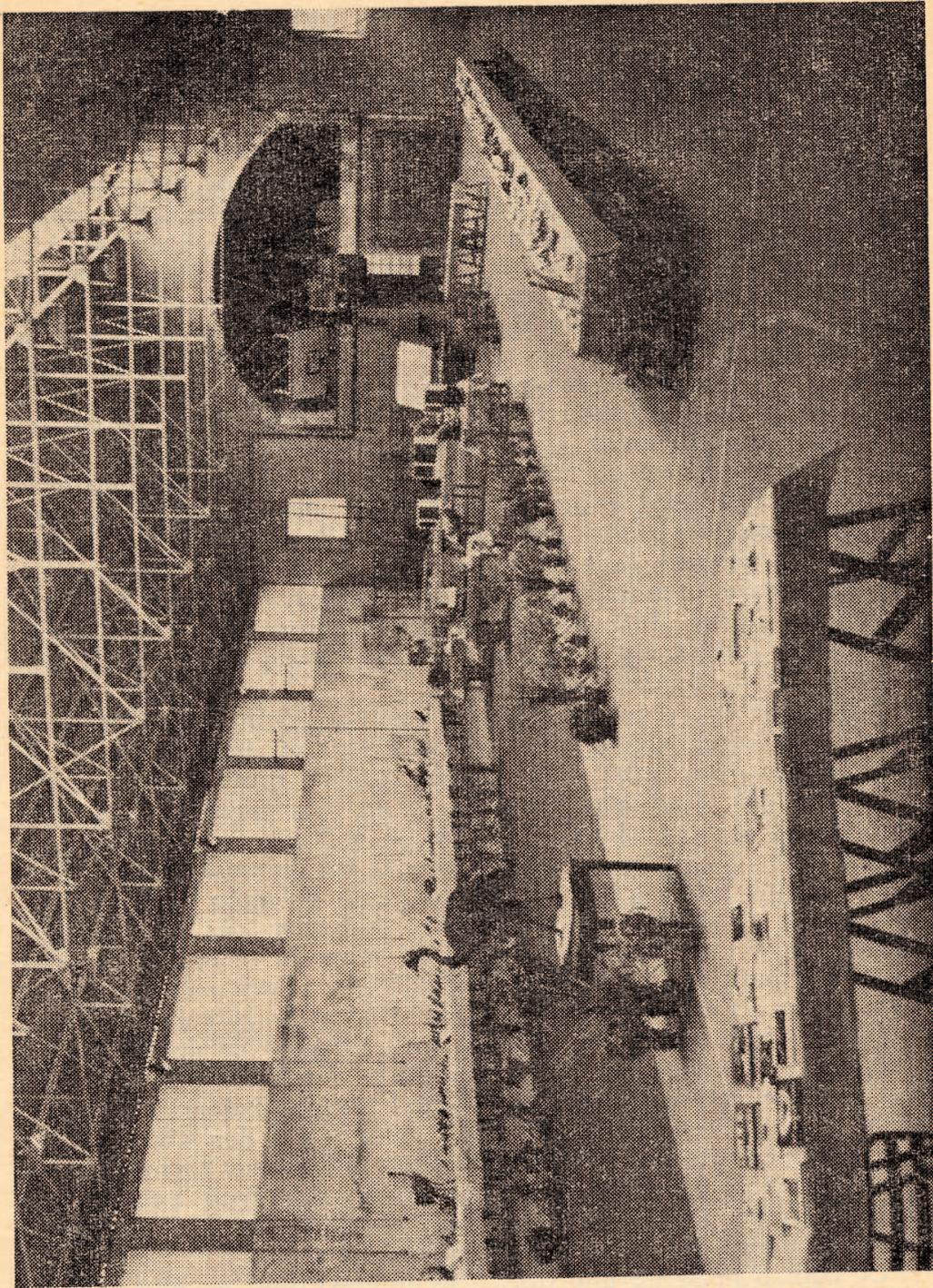


Photo Ch. Guyot

Cliché « Le Courrier ».

Vue d'ensemble de la salle d'exposition.

Excursion botanique du 29 juillet 1958

par A. BERTON

Cette dernière excursion se déroula en pays calcaire, à une quinzaine de kilomètres S.-W. de Beaune. Il s'agissait d'explorer des pentes et des rochers où quelques plantes remarquables avaient été signalées autrefois.

On visita d'abord la pente E. du coteau situé à l'E. de St-Aubin. La plaine et le bas de la pente sont occupés par des vignes; au-dessus sont des friches et des broussailles; le sommet est boisé. Les plantes signalées étaient *Plantago Cynops*, *Acer Monspessulanum*, *Convolvulus cantabricus*, *Linosyris vulgaris*, *Coronilla emerus*, toutes espèces thermophiles et méridionales. Seul le *Linosyris* (*Aster Linosyris*) fut rencontré; il semble qu'une pente orientée vers le Sud aurait été plus favorable à ces plantes; peut-être n'a-t-on pas visité la bonne place. Mais la pluie survint et interrompit les recherches. Les plantes recueillies appartiennent à la flore des coteaux calcaires secs; ainsi *Vincetoxicum officinale*, *Globularia Willkommi*, *Coronilla minima*, *Teucrium montanum*, *Melittis melissophyllum*, *Centranthus augustifolius*, *Anemone pulsatilla*, *Laserpitium latifolium*, *Peucedanum cervaria*, *Géranium sanguineum*, *Rubia peregrina*, *Linum tenuifolium*, *Lactuca perennis*, *Gentiana cruciata*, *Digitalis lutea*, *Anthericum ramosum*, *Ononis natrix*, *Ononis columnæ*, *Bupleurum falcatum*, *Genista pilosa*, *Thesium divaricatum*, *Rosa spinosissima*.

Un deuxième coteau calcaire fut visité à Melin, à la recherche de *Convolvulus cantabricus*, *Daphne alpina* et *Alsine mucronata*. Le hameau de Melin étant atteint par la route qui vient de La Rochepot, on prend à gauche un petit chemin dans un vallon avant que ce chemin ne tourne à droite en direction de St-Romain; de grands pans rocheux se dressent à droite et c'est là que nous grimpons sur la pente orientée face au Sud. Les trois plantes cherchées ont été trouvées; dès le début, le *Convolvulus*, abondant et largement répandu. C'est un liseron non grimpant à tige droite et ramifiée, à fleurs roses soyeuses en dehors. L'*Alsine mucronata* (= *Minuartia rostrata* Reichb.) est une petite plante grêle à feuilles étroites et petites fleurs blanches; on en vit quelques pieds dans les fissures de rochers. Le *Daphne alpina* fut découvert en haut de la corniche regardant Orches, vers son extrémité S.-W.; il est peu abondant. Il forme de petits buissons à tiges ramifiées et tortueuses et feuilles lancéolées d'un vert grisâtre; un seul fruit existait sur les fragments recueillis. Les fleurs sont décrites comme blanches et odorantes; elles s'ouvrent en avril-mai.

Ce coteau présente une flore très intéressante; en plus d'espèces déjà vues ailleurs, telles que *Dianthus carthusianorum*, *D. prolifer*, *Phyteuma orbiculare*, *Rosa spinosissima*, *Anthyllis vulnenaria*, *Globularia Willkommi*, *Brunella grandiflora*, le buis, etc., j'ai noté: *Inula montana*, composée à fleurs jaune orangé, abondante; *Cirsium acaule*; *Carex humilis*, abondant (des recherches patientes permettent de retrouver des hampes); *Amelechier vulgaris* et *Rhamnus alpina* (très rare) en fruits.

NOUVELLES STATIONS de *GOODYERA REPENS* R. Br., *MONOTROPA HYPOPITYS* L. et *ASPLENIUM SEPTENTRIONALE* (L.) Hoffm.

par le Dr H. DAMADE

Pendant le cours de la S.E.R.S.A. 1958, l'auteur de cette note a été favorisé par la découverte de deux stations nouvelles de *Goodyera repens* et de *Monotropa hypopitys* en Saône-et-Loire, sur la commune de Saint-Prix.

La première se trouve dans un petit bois de pins dit des « Roches du Moulin » ou de « la Forêt », de moins d'un hectare, situé au-dessus du lieudit le Moulin de Montcharmont, près du petit pont jeté sur le ruisseau qui alimente le moulin et nommé pont de Creuvat. *G. repens* s'y trouve en abondance extraordinaire, mais une seule touffe de *M. hypopitys* y a été remarquée.

La seconde est le bois des Ruées, au delà du hameau de Crot-Morin, où *G. repens* est beaucoup moins nombreux; en revanche, *M. hypopitys* y est bien représenté, tous deux dans la partie la plus basse du bois enserrée par une boucle de la route.

Enfin, plusieurs stations d'*Asplenium septentrionale* ont été notées. La plus importante, de beaucoup, est celle des murs du chemin conduisant à la Grande Chaux et de ceux de la vieille rue du moulin menant à la Petite Chaux. Dans les ruelles de Montcharmont et sur la route allant, au delà du Crot-Morin, au bois des Ruées, on remarque quelques touffes de cette fougère qui s'y trouve isolée ou accompagnée d'autres espèces d'*Asplenium*. Dans une des stations, on peut voir côte à côte : *A. septentrionale*, *A. trichomanes* L., *A. adiantum-nigrum* L.

Nous n'avons rencontré *A. Septentrionale* que sur les murs adossés à un talus de terre. Les murs, libres de tout appui, paraissent trop secs, pour cette espèce tout au moins.

Une plante carnivore aux sources de l'Yonne

Drosera rotundifolia L.

par Georges DUPONTREUÉ

Lors de l'excursion du dimanche 27 juillet 1958, qui reprenait l'itinéraire suivi le 1^{er} juillet 1890 par des membres de la Société d'histoire naturelle d'Autun, conduits alors par un botaniste éminent, le docteur Gillot (bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Autun, tome 4, p. 542), l'une des plantes que nous désirions le plus vivement retrouver dans les prés marécageux d'où sourdent une multitude de ruisselets qui constituent les sources de l'Yonne, entre les hameaux des Maurins et des Lamberts, près de Glux, était cette petite Droseracée dont le titre de plante carnivore longtemps contesté, notamment par Bonnier, est maintenant définitivement reconnu.

J'avais donc demandé aux participants qui n'avaient pas craint de s'engager sur ce terrain spongieux, de rechercher au milieu des Sphaignes, sortes de mousses spéciales aux terrains siliceux, une toute petite plante à feuilles attachées presque toutes au même point et se dirigeant en rayonnant à la manière d'une rosette, du centre de laquelle s'élève une tige, dont la longueur atteint à peine un décimètre et qui porte de minuscules fleurs blanches.

Ce fut M. G. Magranville qui, le premier, s'écria : « Mais, là voilà, votre plante ! » en l'extirpant triomphalement du pied de sphaigne où elle se cachait.

En l'observant plus attentivement, on remarqua que, de tout le pourtour rond des feuilles, partait un rayonnement de gros poils de couleur rouge, terminés par une petite tête renflée, souvent enveloppée d'une grosse goutte d'un liquide incolore et visqueux, ce qui a valu à la plante le nom de *Ros solis* : rosée de soleil.

La face de la feuille tournée du côté du sol était absolument lisse, mais toute la face supérieure était couverte de longs poils glanduleux analogues à ceux du pourtour et diminuant de grandeur à mesure qu'ils se rapprochaient du centre.

Quelle ne fut pas la surprise des excursionnistes de découvrir sur ces feuilles des petits cadavres d'insectes. Que s'était-il donc passé ?

Lorsque, du bout de ses pattes ou de son aile, un malheureux moucheron effleure l'une des gouttelettes qui restent toujours fraîches, même sous l'action d'un soleil desséchant, il est aussitôt englué. Et plus il fait d'efforts pour se délivrer, plus il hâte sa perte, car le moindre mouvement donne l'implusion aux poils qui, aussitôt, se rapprochent, s'entrecroisent.

Au bout d'une heure environ, tous les poils sont rabattus sur l'insecte qui ne tarde pas à périr étouffé au milieu du liquide qui l'englué de toutes parts; la feuille se replie sur elle-même de manière à envelopper complètement l'animal qui disparaît à la vue. Au bout d'un jour ou deux, les phénomènes inverses se produisent : la feuille se déroule, les poils se relèvent les uns après les autres et reprennent la position qu'ils avaient au début. Quant à l'insecte, il est devenu presque méconnaissable; il ne reste de lui que l'enveloppe chitineuse qui le recouvrait, la substance intérieure du corps ayant absolument disparu. Les restes de la victime évacués, la feuille est de nouveau apte à capturer un autre insecte. Une plante semblable peut ainsi capturer 2.000 proies en été.

Il est établi aujourd'hui que les feuilles du *Drosera* sont, grâce à la sécrétion de protéoses à leur surface, aptes à une digestion véritable, les glandes absorbant les matières digérées.

A l'égal de la Grassette — *Pinguicula vulgaris* —, autre plante de nos régions dont la fleur ressemble à celle d'une violette, le *Drosera* à feuilles rondes peut donc être rangé parmi les plantes carnivores.

La Grotte de la Verpillière

à GERMOLLES (*Saône-et-Loire*)

par André-Charles GROS

Situation et description

La grotte de la *Verpillière*, ou de *Germolles*, s'ouvre sur le versant nord du *Montadiot* (autrefois : Mont à Dieu), au niveau du Bathonien.

Une fissure étroite permet d'accéder à la salle principale, dont les plus grands axes sont de 14 m. et 11 m. De cette salle partent deux boyaux : l'un donne sur le plateau du *Montadiot*, l'autre sur la falaise au-dessus et à droite de l'entrée.

Lors de la découverte, le remplissage de la grotte avait 2 m 50 de puissance. L'ancien propriétaire du terrain y puisa abondamment pour amender ses champs.

Historique

En 1868, on élargissait le chemin reliant *Germolles* à *Mellecey*; la terre prise devant la grotte était répandue dans la prairie de l'*Orbize*. *Charles Méray*, notaire chalonnais, remarqua, au hasard d'une promenade, des débris d'os et de silex dans ces déblais. Il entreprit de fouiller au pied des rochers et découvrit l'entrée de la grotte.

On peut supposer que *Méray*, bien avare de précisions, fouilla une petite étendue du terrain et très peu dans la grotte. D'ailleurs, il est vite rebuté par les difficultés qu'il rencontre dans celle-ci : « Le travail est pénible, écrit-il; on prend pour le moment la terre devant soi et, lorsqu'il faudra creuser, il est probable qu'on sera contraint d'y renoncer. »

Avec *Méray*, fouillèrent également *Chabas* et *Landa*. La grotte de *Germolles* fut visitée ensuite par un grand nombre de fouilleurs : à la fin du siècle dernier, *Jules Chevrier*; en 1903, *Emile Menand* et *Victor Arnon*; vers 1914, *Joseph Mazenot* et ses fils; en 1919, *Louis Armand-Caillat*; en 1934, *O. Rossé*. Puis ce sont les recherches du Dr *Lenex*, de l'Abbé *Guillard* et de *Marcel Lafond*. Les dernières fouilles, en date, sont celles de *Henri Delporte* et de nous-même.

Cette liste est pourtant incomplète et tous les documents recueillis n'ont pas été publiés. A notre connaissance, il existe deux publications de *Méray*, avec planches et croquis et une d'*Arnon* sans croquis.

Le Musée de Chalon ne possède que 324 silex et 16 os travaillés. C'est peu ! et ces objets ne sont pas les plus caractéristiques de la station.

Faune

Elle est très abondante et variée, surtout dans la grotte. *Méray* en donne une liste de 14 noms. Mais il n'est pas prudent de l'adopter; la détermination serait à refaire.

On peut citer : mammouth, cheval, bovidés, félidés, ours, hyène, rhinocéros, grand cerf (?) et renne.

Industrie lithique et osseuse

Acheuléen supérieur. Germolles a fourni au moins quatre bifaces pouvant se rattacher à cette époque. Nous en possédons un, trouvé dans une couche d'éboulis à industries mêlées.

Moustérien. Les racloirs, pointes, quelques pseudo-limaces et de nombreux éclats retouchés caractérisent une industrie moustérienne de facture ancienne. Pourtant, quelques belles pièces paraissent indiquer un passage au moustérien évolué.

Périgordien et Aurignacien. La lame à dos retouché de Chatelperron est présente, accompagnée de grattoirs et burins. La lame du type de la Gravette est représentée par de rares spécimens.

C'est à l'Aurignacien qu'appartiennent les pièces les plus caractéristiques : grattoirs carénés et sur extrémité de lames, burins de tous types, lames retouchées, etc... L'industrie osseuse de la grotte de la Verpillière se rapporte également à l'Aurignacien. Elle comprend des pointes à base arrondie, des lissoirs, de nombreux poinçons, des pendeloques polis, des dents percées et des os soigneusement travaillés portant des marques dites « de chasse ».

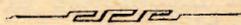
Stratigraphie

Une stratigraphie fut mise au jour au cours des dernières fouilles de H. Delporte, mais elle est bouleversée par des phénomènes géologiques qu'il importerait de déterminer avec précision. Dans son état actuel, elle est ininterprétable.

Conclusion

La grotte de Germolles reste une des plus importantes de Saône-et-Loire. Si une stratigraphie pouvait être établie nettement, elle deviendrait extrêmement intéressante.

On peut espérer que des fouilles vraiment scientifiques auront lieu à Germolles. Si elles sont concluantes, elles permettront d'éclaircir certains problèmes du paléolithique supérieur dans le cadre régional.



Bibliographie sommaire

Méray Charles : L'âge de la pierre à Germolles — Matériaux d'archéologie et d'histoire. Chalon, 1869, p. 83 à 86. 4 pl.

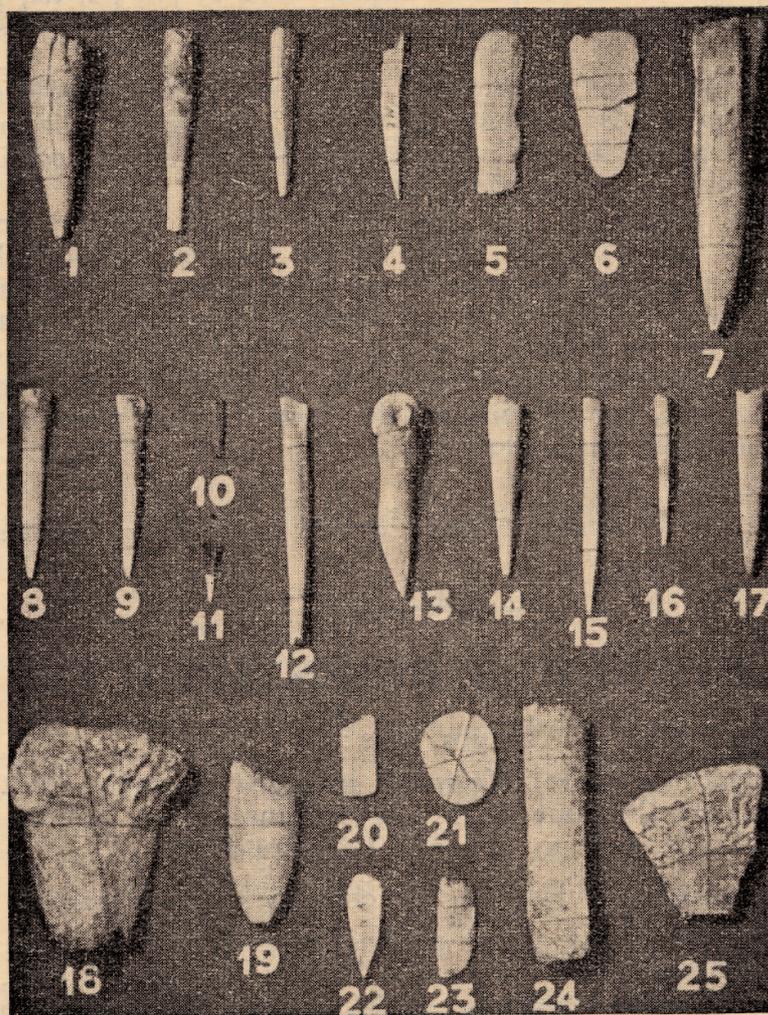
Méray Charles : Fouilles de la caverne de Germolles. Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-s/Saône, T. VI, II^e partie, p. 251 à 266. 21 croquis.

Une bibliographie plus complète sera donnée dans l'étude beaucoup plus importante qui sera publiée, avec croquis, dans le prochain Mémoire de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun.

Les fouilles au Camp de Chassey

Dans « L'Eduen » n° 6, de juin 1958, M. Henri Parriat, chargé des travaux de fouilles effectués sur le Camp de Chassey en 1953, a résumé les résultats obtenus au cours de cette campagne. Il signale particulièrement la découverte, parmi les silex et les tessons de poteries, de nombreux outils en os et en corne démontrant l'importance de l'industrie céramique de cette station néolithique.

Nous complétons ces renseignements par la photographie des principaux objets recueillis par l'auteur dans les tranchées désignées sous les nos I, II et III.



Cliché Henri Parriat.

OUTILS EN OS ET EN CORNE

Nos : 1, manche d'outil; 2, 3 et 4, poinçons; 5, 6, lissoirs; 7 à 17, poinçons; 18, gaine de hache; 19 à 22, lissoirs et estèques; 23, 24, ciseaux; 25, gaine de hache.

UNE LÉGENDE EXPLIQUÉE

Le suicide du scorpion

par **Raymond BACHELARD**

Depuis 1941, j'habite la campagne, en banlieue d'Uzès, dans le Gard, et je frôle de très près toutes les petites bestioles qui nous intéressent et, souvent, nous empoisonnent.

Ici, il y a beaucoup de scorpions et je pensais, selon Fabre, que ces petites bêtes se suicidaient lorsqu'elles étaient entourées de braises.

Je suis passionné de photos depuis 1892 et j'ai pu, ici, photographier des bestioles. Aussi, ai-je voulu photographier des scorpions.

J'avais placé mes modèles (1) dans une cuvette en tôle émaillée et je projetais sur eux les rayons lumineux émis par un projecteur puissant. J'ai même essayé la lumière du soleil, que je concentrais avec un condensateur.

Or, j'ai remarqué que chaque fois qu'une lumière intense, c'est-à-dire puissante en lumen et en calories, balayait le dos du scorpion, celui-ci cherchait à se piquer, et j'ai compris alors qu'une légende s'effondrait, car lorsque le scorpion a chaud et qu'il sent une brûlure sur le dos, il en attribue l'origine à un adversaire, et c'est pour détruire celui-ci qu'il se pique sans s'en rendre compte, car la cuisson de la chaleur est plus forte que la douleur issue de la piqûre.

(1) Il s'agit de *Buthus occitanus*, grande espèce assez commune dans le Gard.

GLANURES SCIENTIFIQUES

Ornithologie. — Capture rare :

Une macreuse noire, *Melanitta n. nigra* L., mâle adulte, qui a été tué le 24 août 1958 aux confins de la Nièvre et de Saône-et-Loire, sur un étang, à Gien-sur-Cure.

* **Mammalogie.** — Reprises de chauves-souris baguées :

Une grande chauve-souris murine, *Myotis myotis* Borkhausen, femelle adulte, trouvée morte à Barnay (Saône-et-Loire), dans la 1^{re} semaine de septembre 1958, avait été baguée : Muséum Paris Z B 8207, le 11 avril 1953, à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), caverne des Trous-Légers.

Un rhinolophe euryale, *Rhinolophus Euryale* Blasius, trouvé mort sur la route de Pernand à Echevronne (Côte-d'Or), le 19 octobre 1958, avait été bagué : Muséum Paris Z K 4913 le 7 avril 1958 à la carrière de Malain, près de l'entrée du tunnel de Blaisy-Bas.

La Gerboise des Sables, *Dispus gerboa*

par Gérard MAGRANVILLE

Le petit mammifère que j'ai présenté le 25 juillet au cours de l'Assemblée générale de la S.E.R.S.A. est un rongeur de la famille des *Dipodidés*, que les Arabes appellent *yerbou* ou *gerbo*, et qui vit dans les déserts du Sahara oriental.

C'est un curieux animal dont les jambes antérieures et postérieures ont la même disproportion que celles du Kangourou, c'est-à-dire très petites par devant et six fois plus grandes par derrière. Son allure habituelle est le saut, qui lui permet de franchir d'un seul bond une longueur de 2 à 3 m. Pour se déplacer à longue distance, il n'utilise que les pattes postérieures, terminées par trois doigts garnis d'ongles. Les pattes antérieures, qui ont quatre doigts principaux et un cinquième rudimentaire, lui sont utiles pour porter les aliments à la bouche et quelquefois pour grimper le long des surfaces abruptes. Au repos, les dites pattes sont cachées dans les poils ou plaquées sous le menton, ce qui donne à l'animal l'aspect d'un bipède.

La taille de cette gerboise, qu'il ne faut pas confondre avec les gerbilles, bien plus petites, est celle du rat noir, soit 18 cm. environ. Sa tête ressemble à celle du lapin; l'œil, toutefois, est plus grand; l'oreille, en proportion, plus courte, mais plus ample. L'ouverture de la bouche, très petite, est surmontée par des moustaches à longs poils noirs et blancs. La queue, trois fois plus longue que le corps, est terminée par une touffe de poils comme celle des loirs; elle peut servir d'appui dans la position verticale.

Les « gerbos » sont de couleur fauve clair, ce qui leur permet de se confondre par mimétisme avec le sol; elles vivent dans les anfractuosités de rochers, dans des terriers creusés dans le sable ou sous les pieds des arbustes; elles se nourrissent principalement de graines et de racines et, à défaut de plantes, d'insectes ou de déchets. Ces animaux craignent la lumière, ne sortent que la nuit pendant la belle saison et passent une grande partie de l'hiver en léthargie. Ils sont pourchassés par les fennecs, variété de renard appartenant à la maigre faune saharienne. Les indigènes aussi les recherchent pour leur consommation et les capturent au moyen de pièges, procédé de chasse que certains pratiquent avec beaucoup d'habileté.

La gerboise est un animal doux et craintif, difficile à apprivoiser, mais susceptible de s'acclimater en France et y vivre plusieurs années si on a soin de le maintenir dans les conditions climatiques et alimentaires de son pays d'origine.

L'exemplaire que j'ai transporté sans incident dans un voyage de 2.000 kilomètres, a été capturé la nuit, grâce aux phares d'un camion dont la lumière l'a d'abord immobilisé; c'est ensuite avec l'aide d'un filet ordinaire que nous avons pu le prendre.

OBSERVATIONS SUR LES MŒURS DES REPTILES

par M. BOISSIEUX

CORONELLE LISSE et ORVET

Lors du Congrès scientifique d'Autun, le 22 juillet 1957, j'ai capturé, au Parc de Montjeu, deux reptiles ressemblant à s'y méprendre à des vipères. Les plaques céphaliques et la pupille ronde étant nettes, les écailles lisses, nous ne pouvions avoir à faire qu'à des coronelles. J'en ai remis une à M. E. Buisson pour le laboratoire de l'E.M.P.; l'autre a été amenée à Grenoble et mise dans une cage avec un gros orvet.

Le 4 septembre suivant, j'ai constaté la présence d'un jeune reptile dans la cage dont j'ai vérifié immédiatement le contenu, espérant y trouver des œufs ou d'autres petits reptiles; il n'y avait que la jeune coronelle et l'orvet devenu volumineux. La mère du petit nouveau-né avait disparu. Pourtant, ma cage n'avait pas de fissure et une fuite était impossible.

Je nourrissais habituellement l'orvet avec de gros vers de terre; mais, l'ayant négligé un certain temps, il a dû, ayant faim, prendre le serpent pour un lombric. Après cette constatation, j'ai mis la jeune coronelle dans une autre cage où malheureusement elle n'a vécu que quelques semaines.

Les reptiles capturés appartiennent à la famille des COLUBRIDÉS, qui comprend, pour le Centre de la France, les COULEUVRES proprement dites, les ZAMENIS et les CORONELLES. Ce dernier genre comprend lui-même deux espèces :

1^o La CORONELLE BORDELAISE ou girondine, *Coronella girondica* Daud., que nous avons en Dauphiné. Elle vit dans les terrains secs et rocailleux et se nourrit de petits lézards (*muralis*). Très agressive, elle mord toujours, même après un long séjour en captivité.

2^o La CORONELLE LISSE, de teinte rousse, *Coronella austriaca* ou *C. Lævis*, Lacép. Elle se nourrit de petits reptiles qu'elle enlace et étouffe avant de les manger. C'est cette espèce qui a été capturée au Parc de Montjeu.

Les Coronelles ont une tête bien distincte du corps, le museau court et arrondi, la queue courte, les écailles lisses. Elles sont ovovivipares. Les jeunes, qui se sont développés dans l'œuf avant la ponte, éclosent immédiatement après celle-ci comme chez la vipère. L'éclosion de 13 à 14 petits se fait fin août et début d'octobre. Les Coronelles sont, en général, très agressives; le dessus de leurs écailles rappelle parfois de façon frappante celles des vipères; c'est pourquoi il faut être très prudent dans leur capture.

Comme conclusion, nous pensons qu'il serait intéressant de savoir si d'autres observations ont déjà été faites sur la nourriture un peu spéciale de l'Orvet.

SURMULOT et VIPÈRE

En 1943, j'avais capturé, dans une grande nasse à deux compartiments, un gros surmulot très féroce et en pleine vigueur. Vu la grosseur de ma capture, j'ai pu tenter une expérience que je désirais faire depuis longtemps.

J'avais alors de belles vipères très actives et à jeun depuis 3 mois. J'introduisis l'une d'elles dans le premier compartiment de la nasse, dont elle chercha ensuite à sortir; une issue se présente, celle de la petite bascule qui fait communiquer les deux compartiments. La vipère veut passer en écartant le petit plateau, aussitôt le surmulot se précipite et la mord à la tête qu'il serre fortement et lâche ensuite. Le reptile, néanmoins, entre lentement dans le compartiment, ouvre la gueule, mais ne peut dresser ses crochets, car il a la tête abîmée. Le surmulot en profite et le mord plusieurs fois sur le corps.

Je sors la vipère blessée et en mets une autre. Comme la première, elle passe la tête par la petite bascule; le surmulot se précipite, mais cette fois trop tard, car la vipère le pique sur le nez. Deux gouttes de sang perlent; le rat se retire au fond du deuxième compartiment, dans lequel pénètre entièrement le reptile. Je note, minute par minute, ce que fait le rat.

Après 3 min., il est moins agile; à 3 min. 1/2, il se couche; à 4 min., il se redresse et, avec une patte de devant, saisit la vipère et la mord sur le corps, tandis que celle-ci pique la patte qui la tient.

Le rat étant sérieusement piqué, je sors la vipère et continue mes observations.

Après 5 min., le surmulot se déplace avec difficulté et se couche sur le côté, puis il a quelques soubresauts et se couche sur le ventre. A 6 min., il remue un peu la tête, les trois pattes valides sans bouger le corps. Trente secondes après, il remue encore la tête et se déplace difficilement sur trois pattes, la piqure ayant immobilisé la quatrième. Il tremble.

Au bout de 15 min., il fait le gros dos, se déplace avec peine, se recouche sur le côté et se soulève difficilement; à 20 min., il a des soubresauts; à 25 min. il se relève sur les pattes; à 50 min., il se couche sur le côté. Après 1 heure, il enlève, avec la patte de devant restée valide, la goutte de sang qui perle encore sur son nez. A 1 h. 45 min., il se met sur le ventre, pendant dix minutes, puis se replace sur le côté. Enfin, après deux heures d'agonie, il a quelques soubresauts, sa respiration devient plus rapide, il tombe sur le côté et meurt.

J'ai lu assez récemment, dans une revue scientifique de l'année 1936, que les rats de grosses espèces étaient de merveilleux tueurs de vipères. Ils déploient une habileté remarquable pour attraper ces dangereux reptiles dont ils brisent net le cou tout en évitant de se faire piquer. Après quoi ils les dévorent. J'ai pris connaissance de cet article après mon expérience de l'été 1943. Personnellement, je pensais que les surmulots, vivant dans les villes, devaient ignorer les vipères. Pour confirmer l'observation que je signale aujourd'hui, je ferai l'essai dans un vaste espace où mes animaux seront comme en liberté.

A propos des Cotisations

En mars 1958, j'avais adressé un appel à tous mes collègues pour leur demander de bien vouloir majorer spontanément le montant de leur cotisation dans la mesure de leurs moyens, si modestes soient-ils. Nombreux ont été ceux qui ont répondu à cet appel et je les en remercie bien sincèrement. L'ensemble de leurs dons (1) nous a permis de maintenir nos publications et d'en prévoir de plus importantes.

Je désire comprendre, dans ces remerciements particuliers, les sociétaires qui ont contribué différemment à la réduction de nos dépenses en offrant leurs services en maintes occasions et notamment en mettant des chambres ou leurs voitures à notre disposition pour la réception des congressistes.

Pour l'année nouvelle, la situation reste la même : en face d'une cotisation inchangée et d'une subvention bien minime, nos dépenses augmentent au fur et à mesure qu'augmentent nos impôts, assurances, frais d'imprimerie, etc... L'aide de nos collègues, qui veulent nous comprendre, sera toujours bien accueillie et j'espère qu'en renouvelant leur geste de l'an dernier, ils auront conscience de participer ainsi à nos efforts.

**

La cotisation des membres titulaires, pour l'année 1959, est payable dès maintenant; son montant reste fixé à 200 fr. La cotisation des membres à vie est maintenue à 2.000 fr.

Nous prions les membres titulaires de bien vouloir régler sans plus attendre au Trésorier, directement, par chèque bancaire ou par virement au C.C.P. Dijon 1673-89, la somme minimum de 200 fr. en précisant bien, sur le volet de cette formule, la destination du versement. Nous rappelons que, selon l'article XI du Règlement Intérieur, les cotisations doivent être acquittées dans le premier trimestre de chaque année.

Ceci appelle une explication que nos collègues voudront bien admettre en toute cordialité. Les personnes qui ont accepté de remplir des fonctions au sein du Bureau, les assument bénévolement en marge de leurs obligations professionnelles, et parfois avec beaucoup de difficultés, de perte de temps, souvent à leur détriment. C'est notamment le cas de notre Trésorier qui, tout au long de l'année, reçoit les paiements en retard au lieu de pouvoir les enregistrer en trois bordereaux mensuels, au cours du premier trimestre.

Les retards provoquent des opérations supplémentaires telles que collationnements, confection de listes d'arriérés, recherches et enfin rappels avec envoi de formules de chèques, travail fas-

(1) *Notule fiscale* : En vertu de l'art. 11 de la loi du 14 août 1954, les contribuables peuvent déduire les versements effectués au profit d'organismes d'intérêt général de caractère scientifique, éducatif, etc., dans la limite de 0,50 % de leur revenu imposable à la surtaxe progressive. C'est le cas pour les dons et majorations ci-dessus, à l'exclusion du montant statutaire des cotisations.

tidieux que l'on pourrait lui éviter en se conformant aux usages. Et pourtant, les dits retardataires reçoivent bien leurs bulletins de façon régulière, tous les trois mois ! Certains applaudissent à l'activité de la Société, mais ne songent pas à faire mieux ! Ils ont probablement un motif ? Qu'ils veuillent bien nous le dire et nous tiendrons compte, autant que possible, de leur avis.

*

**

Nous avons porté sur la bande d'envoi de *L'Eduen*, établie au nom des retardataires, la mention de rappel : « Dernier bulletin ». Pour l'année 1959, nous serons obligés de porter cette indication sur le numéro du 2^e trimestre, puis nous attendrons les cotisations arriérées.

Toutefois, nous espérons bien qu'il nous aura suffi d'exposer franchement nos petits soucis administratifs, pour que nos amis aient à cœur de nous aider à les surmonter. A. M.

INFORMATIONS

Congrès en préparation pour l'Année 1959

Congrès National des Sociétés Savantes.

La LXXXIV^e session du Congrès des Sociétés Savantes de France se tiendra à DIJON, du 1^{er} au 4 avril 1959.

Congrès de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes.

La XXX^e session de ce Congrès, à laquelle participeront toutes les Sociétés archéologiques et scientifiques de Bourgogne, tiendra ses assises à AVALLON (Yonne), dans le courant du mois de juin. Il sera organisé par la Société d'Etudes d'Avallon, dont le Président est notre collègue M. Roger Bailly, de St-Moré.

Semaine d'Etudes et de Recherches scientifiques dans l'Autunois.

La III^e session aura lieu dans la dernière semaine de juillet. Nous donnerons des détails sur le programme des travaux dans notre prochain bulletin.

Congrès Préhistorique de France.

La XVI^e session organisée par la Société Préhistorique Française se tiendra à MONTE-CARLO, du 28 août au 5 septembre 1959. Elle sera placée sous le Haut Patronage de S. A. S. le Prince Rainier III et sous la Présidence d'Honneur de M. l'Abbé H. Breuil.

Les organisateurs des autres Congrès susceptibles d'intéresser les membres de notre Société ne nous ont pas encore fait connaître les dates des sessions de l'année prochaine.

Nous invitons nos collègues, désirant participer à une ou plusieurs de ces intéressantes manifestations, à faire connaître leurs intentions, sans engagement de leur part.

AVIS IMPORTANT

MÉMOIRES A PUBLIER. — Les sociétaires, auteurs de travaux pouvant paraître dans le prochain tome des nouveaux Mémoires de la Société, sont priés de faire connaître sans délai, au Président, les titres et l'analyse succincte des dites études.

LISTE DES MEMBRES. — Cette liste pourra être communiquée au début de l'année prochaine; elle comprendra les noms et adresses des membres inscrits au 1^{er} janvier 1959. Nous recommandons à nos collègues de vérifier l'adresse portée sur la bande du présent bulletin et, en cas d'erreur ou d'imprécision, d'en aviser le Secrétaire Général, pour rectification.

ERRATA

Détermination rectifiée. — Dans « L'Eduen » n° 4, page 5, à la 8^e ligne de l'étude : « Observations botaniques intéressantes », lire *Scutellaria Minor* L. au lieu de *S. hastifolia*.

Confusion. — Dans « L'Eduen » n° 7, page 3, à la 7^e ligne et, même page, dans la liste des membres ayant participé à la S.E.R.S.A., il faut lire : *M. l'Abbé Demoulin*, Curé d'Anost, et non *M. l'Abbé Dumesnil*.

Coquilles. — Dans « L'Eduen » n° 7 :

Page 6, lignes 11 et 12, remplacer : le Trèfle jaune, *Trifolium rubrum*, par : le Trèfle rouge, *Trifolium rubens* L.

Page 8, pénultième ligne, il faut lire : feuillus au lieu de feuillées.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Bulletins de l'ancienne série, nos 1 à 29 (non épuisés) :

Années 1888 à 1896 et 1900 à 1933. Le tome : **1.000 F**

Années 1897 à 1899. Le tome en 2 parties : **1.500 F**

(Réduction conditionnelle de 50 % pour les membres actifs)

Bulletin n° 30, année 1949, 38 pages. Net : **200 F**

Bulletin trimestriel *L'Eduen*, N^{lle} série, nos 1 à 4, net : **50 F**

nos 5 à 8, net : **60 F**

Adresser les commandes et leur montant, majoré des frais de port, à M. A. Hudellet, Trésorier, 16, avenue de la Gare, Autun (C.C.P. du Crédit Lyonnais, Dijon 1673-89, ou chèque bancaire.)